



Du choix religieux à la revendication identitaire :

Processus d'arrachements familiaux et professionnels liés au port du voile en France

Par Soraya Rachedi

L'AUTEURE

Soraya Rachedi est diplômée de l'université Paris VII Diderot, titulaire d'un Master en sciences humaines et sociales, mention sociologie et anthropologie (spécialité : Migrations, racisme et altérités).

Introduction

Les travaux académiques publiés sur les femmes voilées en France portent davantage sur l'espace public et l'école¹, que sur le domaine professionnel, qui constitue un champ moins étudié². Parmi les ouvrages qui abordent la question de son statut et de ses usages dans les parcours de professionnalisation, on citera notamment les travaux de Julien D'Absalon, « Port du voile à l'université : que dit la loi ? » et de Stéphane Jonlet, « Pratiques islamiques et monde du travail : regards de musulmans en région liégeoise³ », le premier traitant de la question du voile en contexte universitaire et le second de la pratique de la religion au travail avec, en particulier, une brève partie sur la question du voile en entreprise (p. 16-18). On cherchera ici à éclairer les enjeux professionnels liés au port du voile pour les femmes concernées. Comment la décision de porter le voile, en France où le débat est passionnel sur cette question et où il est interdit de le porter dans certains espaces et dans certaines fonctions⁴ se répercute-t-elle sur leurs carrières, leurs parcours et ambitions professionnelles ? Comment le port du voile implique-t-il des engagements et des postures nouvelles ? Quelle place occupent les structures musulmanes dans l'évolution des carrières professionnelles de ces femmes ?

Cette étude porte sur 24 femmes âgées entre 18 et 46 ans, nées et socialisées en France⁵, résidant en Île-de-France, et d'origines ethniques diverses mais pour une grande majorité d'origine maghrébine (11 d'origine algérienne et 6 d'origine marocaine) et subsaharienne (3 d'origine sénégalaise et une d'origine malienne). Ces femmes, qui ont déjà eu au moins une expérience professionnelle après avoir décidé de porter le voile, s'auto-identifient comme des « femmes portant le voile », et par « auto-identification » nous entendons le fait qu'elles se sont reconnues d'emblée, en répondant de bouche-à-oreille à la demande d'entretien, comme des « femmes françaises portant le voile ».

Cette précision est importante puisqu'il était primordial pour nous de ne pas « choisir » nos interviewées en fonction du vêtement porté afin de ne pas limiter la recherche à

¹ Voir notamment : Malek BOUYAHIA, Eleonora Maria SANNA, *La polysémie du voile, politiques et mobilisations postcoloniales*, Archives contemporaines, 2013, 200 p.

² Nasima MOUJOUJ dans son article intitulé « domestiques, voile et féminisme : nouveaux objets, nouvelles ruptures » souligne ce constat : « Le travail disparaît-il dans le débat sur le voile ? Celui-ci se réduit souvent à des dimensions idéologiques qui situent "la différence" dans "la culture" sans se soucier des dimensions matérielles du vécu des femmes voilées/non voilées subissant le racisme et les discriminations indépendamment de l'âge, de la nationalité, du statut juridique, de "la culture" ou de la loi contre les signes religieux [...] », paru dans : *Hommes & migrations*, 6/2012, pp. 84-94.

³ Stéphane JONLET, « Pratiques islamiques et monde du travail - Regards de musulmans en région liégeoise », Coll : « Essais et Recherches » du Centre Interdisciplinaire d'Études de l'Islam dans le Monde Contemporain" (Cismoc), 2010, 69 p.

⁴ Dans la fonction publique, où tout agent est soumis à l'obligation de neutralité du service public, la manifestation d'une appartenance religieuse par le port d'un signe religieux est proscrite et ce, quelles que soient les fonctions exercées au contact ou non du public, pendant le temps de travail et sur le lieu de travail. Aussi l'arrêt N° 12-11690 de la Cour de Cassation du 19 mars 2013 avait déjà précisé que les principes de neutralité et de laïcité du service public sont applicables à l'ensemble des services publics, y compris lorsque ceux-ci sont assurés par des organismes de droit privé.

⁵ Hormis pour l'une d'entre elle qui est née en France mais qui a été socialisée en Algérie jusqu'à son adolescence.

notre propre conception de ce qu'est le voile. Concernant le couvre-chef, les interviewées qui ont répondu à notre enquête portent : le *hijab*, appelé aussi « voile » ou « foulard », et le turban ou bandeau qui, lui, ne couvre que les cheveux (ou une partie des cheveux) et non le cou. Pour ce qui est du reste de la tenue, la majorité de ces femmes, étaient habillées, à l'« occidentale », c'est-à-dire en pantalon/jupe et tunique hormis pour quelques-unes d'entre elles qui font leurs études au sein d'instituts privés musulmans ou d'institutions religieuses et qui portent l'*abayâ*⁶.

Discours sur le choix de porter le voile : des motivations évolutives

Les motivations des interviewées, qui font part de leur cheminement religieux sont diverses, souvent multiples, et surtout évolutives pour la majorité d'entre elles. Au fil du temps, la définition qu'elles donnent à leur voile a changé, influencée par les différentes expériences sociales qu'a entraîné ce choix vestimentaire dans leurs relations sociales en général (professionnelles, amicales, familiales, etc.). Elle oscille entre choix religieux, rôle social et affirmation identitaire.

« Plaire à Dieu »

Il est important de souligner que pour nos interviewées, le port du voile a toujours été motivé, à l'origine, par un sentiment ou un impératif religieux. Chacune, avant, pendant ou après l'avoir porté, accompagnaient ce geste d'une intention de « plaire » ou d'« obéir à Dieu ». À ce titre, la première des raisons évoquées découle d'un cheminement religieux ou spirituel.

« Trop belle »

Une fois établie cette motivation religieuse première, on peut distinguer celles qui mettent, en amont, une recherche spirituelle en cherchant à montrer leur admiration pour le vêtement, à la manière de ces femmes soulignant leur émerveillement à la vue d'une femme voilée, ou présentant le port du voile et l'image de « la femme voilée » comme un idéal religieux et social à atteindre. L'association des deux profils n'est pas chose rare.

« Quand j'étais au lycée et que je voyais des femmes en *hijeb* j'étais en admiration, je me disais "Waouh, elle est trop belle, *masha'Allah*⁷, bientôt moi⁸ !" »

⁶ Longue robe assez large pouvant être de différents coloris originaire des pays du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, EAU, Qatar, Égypte, etc.)

⁷ Expression pour montrer son admiration, littéralement nous pouvons le traduire par « ce que Dieu a voulu ».

⁸ Entretien avec Ha., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 22/02/2016 à 14 h.

« Protection »

Certaines femmes interviewées reconnaissent explicitement au voile un rôle social, évoquant notamment le fait que celui-ci serait une « protection » contre le regard des hommes :

« Ça cache grave, les gens ne vont pas t'aborder. Alors que moi avant... tu n'as jamais vu une photo de moi avant ? Donc t'as moins les chiens qui... Ça te protège⁹. »

« Deuxième peau »

Le port du voile est également perçu comme une manière pour elles de revendiquer une partie de leur identité. Retirer le voile, volontiers qualifié de « deuxième peau » serait comme se montrer à nue en public mais également renier qui elles sont. Le voile fait désormais « partie d'elles » et représente une facette de leur identité :

« C'est une obéissance à Allah dans tous les cas, le voile. C'est une protection. Et après, c'est s'affirmer en tant que musulmane. C'est peut-être un signe "ostentatoire", ce n'est pas négatif quand je dis ça, mais c'est pour montrer qu'on est musulmanes, qu'on est fières. Le voile pour moi c'est une fierté, c'est tout. Le retirer serait un pêché déjà, désobéir à Allah, je ne pourrais pas. Ça fait 6 ans que je le porte, ça fait partie de moi, ça fait partie de ma vie, non je ne pourrais pas ! Ce serait comme me déshabiller auprès des gens, vraiment. Je suis Amélie avec mon voile¹⁰. »

« Comme je veux »

Pour certaines d'entre elles, notamment celles qui ont vécu des situations difficiles directement liées au fait de porter le voile (au lycée et au travail), nous remarquons qu'entre la signification de départ et la signification qu'elles lui donnent aujourd'hui, il y a une évolution. Le port du voile est d'abord pour L. un choix fait afin d'obéir à Dieu, puis il se transforme en une revendication (ici, féministe) :

« Pour moi, c'est une obligation religieuse. Si ce n'était pas une obligation, je ne le porterais pas. Maintenant qu'est-ce-que ça signifie ? Allah sait ce que ça signifie. Je suis persuadée que tu peux être aussi pudique avec le voile que sans le voile. Y'a des nuances, mais c'est aussi une protection. Mais je ne lui donne pas forcément le sens de la pudeur. La seule chose qui n'est pas relative : c'est qui te le demande. Maintenant, il fait partie de moi. C'est impensable de chercher à bosser sans voile, je suis hyper rigide sur ça, c'est devenu à cause de tout ça, pas un combat mais un principe : je suis une femme, je m'habille comme je veux¹¹. »

⁹ Entretien avec Ho., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 02/03/2016 à 18 h.

¹⁰ Entretien avec A., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 03/03/2016 à 16 h.

¹¹ Entretien avec L., réalisé à Paris, le 09/03/2016 à 12 h.

Réappropriation de la pratique religieuse et « arrachement » au modèle familial

Ces diverses motivations cohabitent et rythment souvent des parcours personnels marqués par des mouvements de distanciation voire d'arrachement aux contextes familial et professionnel et qui vont dans le sens d'une autonomisation croissante provoquée par les stigmates et les responsabilités imposés par l'entourage.

Le choix de se voiler provoque de fait différentes réactions au sein de leurs entourages proches que nous pouvons diviser en quatre catégories :

1. Celles et ceux qui accueillent cette nouvelle de manière très positive.
2. Celles et ceux qui en théorie ne sont pas contre le port du voile mais qui appréhendent les conséquences liées à ce choix.
3. Celles et ceux qui n'émettent aucun avis particulier et qui voient ce choix comme quelque chose de tout à fait anodin ou comme quelque chose ne les concernant pas.
4. Enfin, celles et ceux qui n'adhèrent pas à ce choix et qui craignent pour elle ou/et qui refusent toute communication avec cette dernière à cause de ce choix.

Mais cette affirmation de soi, en tant que femme et musulmane, est indissociable, en premier lieu, d'une réappropriation de la pratique religieuse familiale, et passe parfois par un « arrachement » au modèle familial.

Réappropriation de la pratique religieuse familiale

Les trajectoires religieuses et spirituelles des interviewées sont ainsi marquées par la récurrence de certaines « étapes ». 79 % des interviewées (19 femmes sur 24) ont été socialisées au sein de familles dont les parents sont musulmans pratiquants ; 12 % (3 femmes sur 24) d'entre elles, au sein de familles dont les parents sont croyants mais non pratiquants (dont une famille chrétienne) ; enfin 8 % (2 femmes sur 24) ont des parents non croyants mais dont les grands-parents sont chrétiens. La grande majorité de ces femmes a donc grandi avec des croyances religieuses imprégnant de manière plus ou moins forte, selon les familles, leur éducation. La plupart des descriptions relatives à la manière dont leurs parents pratiquaient la religion révèle une pratique religieuse traditionnelle sans réelle appropriation du religieux :

« Pour mes parents, la religion c'était la prière et le ramadan et c'était quelque chose de privé : tu pries, tu pries, tu ne pries pas, c'est ton problème. Au sein même de ma famille, y'a des gens qui prient et d'autres qui ne prient pas. On n'est pas jugé là-dessus, c'est vraiment le chemin spirituel et personnel. Après mes parents m'ont enseignée ce qu'ils savaient, donc : la prière, le ramadan, ce sont des obligations, ça fait partie des 5 piliers de l'islam, comme la *zakat*¹² (ce qui revient au chef de famille), etc. C'était comme ça qu'ils me

¹² Impôt religieux à destination des pauvres que le musulman prélève sur ses biens.

l'ont enseigné¹³. »

Le savoir religieux reçu pendant l'enfance représente une ressource importante dont elles vont d'abord se servir pour « revenir » vers la religion. Mais dans un second temps, l'enseignement supérieur est souvent présenté comme un terrain, un moment déclencheur où se posent des questions existentielles et spirituelles et où débute une recherche personnelle :

« Mes parents nous ont toujours parlé de religion. On a été baigné là-dedans, la prière, le ramadan, la prière du vendredi, le *hala*/tout ça, ce n'était pas de l'inconnu. J'ai commencé à m'y intéresser davantage après le lycée. En première année de DUT, j'étais beaucoup plus impliquée, j'avais un peu mûri, et parce que j'avais de très bonnes amies que je connaissais depuis le collège et le lycée qui se sont voilées, j'ai commencé à me poser des questions sur le voile et sur la religion. Je lisais des livres, et on se voyait très souvent à la mosquée pendant le ramadan. Quand on se voyait on parlait beaucoup de religion, alors qu'avec mes autres copines il n'y avait pas cet aspect religieux. Les fréquentations ont fait que, juste après le ramadan 2010, j'ai mis le voile et c'était pile à ma rentrée de 2^e année de DUT. Je sentais que c'était une obligation, j'y pensais énormément et puis, je l'ai mis. Après mon père m'en avait déjà parlé un peu sans jamais me l'imposer. C'est un tout¹⁴. »

Après s'être dans un premier temps « rattachées » (Hanafi, 2017 : 673)¹⁵ aux connaissances familiales, les interviewées vont très rapidement se tourner vers des sources extérieures qui prendront finalement le dessus, en utilisant différents supports (livres, Internet, etc.) et effectuant ainsi un « arrachement » (Hanafi, 2017 : 673)¹⁶ à la culture religieuse primaire, ce qui correspond à la troisième étape, et en puisant à l'extérieur le savoir religieux.

« Ma grande sœur m'a beaucoup aidée dans l'apprentissage de la religion, elle m'achetait des livres, m'informait sur le *hijeb* sur la *salat* [prière], le *fajr* [prière du matin], etc. Mais sinon, il n'y avait pas de réel cercle spirituel chez moi, on a baigné dans beaucoup de tradition, de culture. C'est quand on a grandi qu'on a fait des recherches, qu'on a essayé de comprendre le *vrai* visage de l'islam. C'est après l'Égypte que j'ai vraiment appris cela¹⁷. »

Avec cette volonté de « retourner aux sources », certaines vont utiliser Internet et les livres présents au foyer, d'autres vont s'inscrire dans des instituts dispensant des enseignements religieux et de langue arabe. D'autres encore vont commencer à fréquenter une mosquée (ou une association culturelle) et participer à des conférences et des *halaqa* (cercles de cours informels autour de thématiques religieuses), en intégrant un cercle de « sœurs » avec qui elles développeront le savoir religieux s'influençant mutuellement à la pratique et à la connaissance :

¹³ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 17 h.

¹⁴ Entretien avec S., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 23/03/2016 à 15 h.

¹⁵ HANAFI Rania, « Sœurs en islam : des étudiantes pratiquantes en « résistance » », *Ethnologie française*, n° 168,4/2017, pp. 673-682. DOI : 10.3917/ethn.174.0673, < <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2017-4-page-673.htm> >

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Entretien avec N., réalisé en Val-d'Oise, le 13/02/2016 à 18 h.

« Moi, j'ai commencé à faire la prière à 18 ans. Toute seule, personne ne m'avait appris. Au lycée on était avec des filles et on apprenait la religion, on parlait de religion, on jeûnait ensemble, on priait ensemble. Il y avait deux filles voilées dans le lycée, une s'est fait virer et l'autre l'a enlevé. C'était rare (les filles voilées). Quand je suis partie à la fac je priais toujours mais le *hijeb* n'était pas dans ma tête. Comme je voyais ma mère avec, je voulais le porter, mais quand je serais mariée. Quand j'ai eu 19 ans, je pleurais toute seule, je ne sais pas, j'avais une montée de foi. Tous les vendredis, j'allais à la mosquée, je le mettais et je l'enlevais, c'était un principe. Y'avait plein de mosquées et j'y allais après l'école. Tous les *dourous* [*Cours de religion*] ça m'a remis en question. Je faisais partie de l'EMF (Étudiants musulmans de France) à Grenoble, on faisait des collectes, y'avait que des musulmans. On leur donnait de la nourriture, et une des responsables portait le voile et je lui ai posé la question, je me suis mise à pleurer et je lui ai dit que je voulais le porter mais que j'avais beaucoup de freins¹⁸. »

Ce faisant, les personnes interviewées restent attachées à la religion familiale tout en choisissant pour elles-mêmes leurs propres façons de pratiquer, fondées sur des recherches personnelles et des influences amicales. Ainsi, il arrive souvent que certaines d'entre elles passent d'une école de pensée à une autre. Ce passage n'est pas limité et peut durer plus ou moins longtemps selon les parcours. D'autres vont approfondir beaucoup plus cette recherche en s'inscrivant dans un institut où des professeurs habilités leurs enseigneront ce dont elles ont besoin. La langue arabe est un enseignement très demandé dans la mesure où elle leur permet d'avoir un accès direct au Coran. Ainsi, nous avons pu observer des personnes sachant plus ou moins parler la langue arabe mais ne parlant que très peu le *darja* (l'arabe dialectal maghrébin) qui est la langue maternelle de leurs parents.

À cette étape, la satisfaction découlant du fait de connaître davantage sa religion suscite l'envie de porter le voile et c'est souvent au cours de cette étape qu'intervient cette décision.

Ainsi, en général, elles se distinguent des « pratiquant[e]s traditionnell[e]s » (D. Hervieu-Leger, 1999¹⁹) en construisant leur propre parcours religieux et en puisant leurs connaissances dans d'autres endroits et supports que ceux de la tradition religieuse familiale : les livres présents dans le foyer familial, Internet, les conférences organisées par des associations musulmanes, les *halaqa*, etc. La construction de cet « itinéraire religieux et spirituel » observé dans les discours de ces femmes, qualifiées à l'occasion de « pèlerin[e] » (D. Hervieu-Leger, 1999²⁰) leur permet de découvrir les différentes possibilités d'interprétations de leur religion ce qui donne accès à une véritable réappropriation de la pratique et à une indépendance symbolique.

Ainsi nous avons pu entendre le témoignage de deux sœurs dont le père imposait le port du voile durant leur adolescence²¹. Durant cette période d'imposition, n'étant pas en

¹⁸ Entretien avec D., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 16/03/2016 à 18 h.

¹⁹ Danièle Hervieu-Leger, *Le pèlerin et le converti, la religion en mouvement*. Paris, Flammarion, 1999, 288 p.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Ce sont les seuls récits témoignant d'une obligation de porter le voile imposé par un tiers et que tous les autres entretiens témoignent d'une autonomie concernant cette décision.

accord avec l'avis de leur père, elles usaient de stratégies afin de se vêtir comme elles l'entendaient et ce n'est que plusieurs années plus tard, alors qu'elles n'étaient plus contraintes par leur père, qu'elles ont pris la décision de porter le voile de manière indépendante.

« À la base, mon père est quelqu'un de très religieux et nous imposait le *hijeb*. Ça veut dire qu'on était obligé de sortir avec le *hijeb*. Même s'il savait qu'on l'enlevait au bout de la rue. On a été élevé par nos grands-parents, parce que mon père devait terminer ses études ici. Il venait du bled et ma mère travaillait. Quand mon grand-père est décédé, il y a eu des problèmes familiaux, du coup on est retourné chez nos parents (ma petite sœur et moi). Là on n'était plus confronté à mon père. Lui c'était une éducation stricte, il nous imposait. C'était au collège. Déjà pour nous le *hijeb*... c'est quoi ça ? [Rires] on n'avait pas avec notre père cette relation qu'on avait avec nos grands-parents. Donc déjà, on n'avait pas pour lui cet amour qu'on avait pour notre grand-père, et en plus il nous impose le *hijeb* ? Mais il le savait qu'on l'enlevait parce que, des fois, quand on allait au collège, il nous grillait, et on courait dès qu'on le voyait [rires]²². »

Parfois, c'est en procédant à un éloignement, à un « arrachement » (Hanafi, 2017 : 673) du modèle religieux familial qu'elles vont adopter ce choix vestimentaire :

« Je ne leur ai même pas dit, je suis arrivée un jour chez eux et j'avais le voile en fait. Ça s'est très mal passé. Ma mère ça allait, mais mon père, il n'a pas du tout compris. Il ne m'a même pas parlé, il ne m'a pas prise dans ses bras, il ne m'a même pas embrassée. Je pense qu'il avait plus peur. Il s'est dit : "ma fille, c'est plus elle, ce n'est pas dans son éducation, elle est tombée dans une secte, elle s'est fait laver le cerveau, etc.". Tout ce que les parents peuvent penser quand t'es ignorant en tout cas ! Quand je me suis convertie, ils ont cru que (surtout mon père, encore ma mère, ça va !) c'était une mode, ça leur passe par la tête et ensuite, c'est bon. [...] Avec ce qui s'est passé en janvier et en novembre... oui, il m'en a parlé. Avant que je me marie (l'histoire de Charlie c'était avant que je me marie), il [mon père] me disait au téléphone "je ne veux pas que tu restes toute seule à Rouen, tu risquerais de te faire laver le cerveau, tu vas partir en Syrie, tu vas faire n'importe quoi". Mais pas du tout, je suis tranquille chez moi, je n'ai rien à voir avec ces gens-là ! Et avec ce qui s'est passé aussi là, bon, il connaît mon mari maintenant, on va dire qu'il est un peu plus tranquille, il voit que c'est quelqu'un de posé et que c'est pas du tout comme il pourrait croire. Après, il a quand même des peurs que je parte pour faire le Jihad, c'est ça. Il a l'impression qu'un jour je vais le faire²³. »

« Ma mère aussi était contre, elle pensait que je n'allais pas pouvoir continuer mes études, que j'allais le retirer dans deux semaines, c'était *hchouma* ([la honte]), les gens vont nous chambrer. Et mon père, lui, il m'a dit : "tu l'enlèves"²⁴. »

« Assumer »

Mais que le voilement soit accepté ou non par l'entourage, le choix de porter le voile expose les femmes concernées à une pression importante, qu'elle vienne de leur entourage qui, même bienveillant, leur rappelle qu'il n'y a pas de retour possible une fois

²² Entretien avec Ho., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 02/03/2016 à 18 h.

²³ Entretien avec Amélie, réalisé en Seine-Saint-Denis, le 03/03/2016 à 16 h.

²⁴ Entretien avec Lina, réalisé à Paris, le 09/03/2016 à 12 h.

la décision prise, ou de la société dans sa globalité avec toute la symbolique que renferme le port du voile aujourd'hui en France. Les interviewées évoquent ainsi souvent le fait d'avoir « l'impression d'être regardées par tout le monde ». Elles sont également conscientes du déclasserement professionnel imposé directement ou indirectement par ce choix et par les limites qu'elles s'imposent. Certaines mettent en avant le fait qu'en France, porter le voile peut entraîner au communautarisme du fait d'être exclues du reste de la société, ce qu'elles regrettent comme Dalila :

« La société française nous exclut et fait en sorte qu'on reste "communautaires". C'est eux qui nous y poussent. Si un jour ils me disent "Dalila tu mets le *hijeb*, enseigne comme tu veux, le chinois, le français, peu importe, *bismillah* [je le jure] j'irai vers la société !²⁵ »

Mais l'entourage met surtout en garde vis-à-vis de la grande responsabilité que cela implique. Ainsi il n'est pas question de prendre ceci à la légère et de faire « n'importe quoi avec », comme si le fait de mettre le voile les mettaient publiquement en scène et qu'un certain comportement était attendu d'elles comme celui qu'on attendrait d'une élue. À l'intérieur de ce qu'elles appellent la « communauté musulmane¹⁵ », existe un certain discours lié au fait de porter le voile, au sein des familles valorisant ce vêtement et l'associant à quelque chose de sacré comme nous pouvons le lire à travers le témoignage de Khady :

« Donc j'avais mis le voile. Personne ne m'avait vue chez moi, et quand je suis rentrée, mon grand frère m'a vue et m'a dit "tu fais quoi là ?" Il n'avait pas compris. Donc je lui ai dit "ça y est, c'est bon, j'ai décidé de me couvrir les cheveux et de porter le voile !" Il m'a dit "non, non, porter le voile ce n'est pas un jeu. Une fois que tu le mets, tu le mets pour de bon !" (...) Le lendemain, je me suis réveillée, je suis sortie et j'avais couvert mes cheveux, je l'ai dit à ma mère (pas à mon père parce qu'il était au bled), elle était hyper contente, mais pareille elle m'a dit que mettre le voile ce n'est pas un jeu, si je le mets, je le mets, et je lui ai dit "t'inquiète, c'est bon, je suis sûre". Si elle dit ça, c'est par rapport au fait que des filles le mettent et l'enlèvent, mais c'est aussi parce que maintenant, une fois que tu portes le voile, t'es l'exemple que tu dois donner aux gens. Ton comportement dehors, les gens ils t'observent [...], tu dois être respectueuse. T'es observée par la population musulmane mais aussi par les autres. Ils vont se dire "ah, ouais, les musulmans, ils font ça quand même, ah ouais, ce n'est pas parce qu'elle porte le voile qu'elle est droite". Et surtout, les gens qui ne sont pas de confession musulmane ont pleins d'a priori sur les musulmans. Faut montrer l'exemple. Je devenais Khady la musulmane. Au fond j'ai toujours eu la même personnalité, les gens que je fréquentais, je n'ai pas changé du jour au lendemain quoi, j'étais toujours la même personne mais disons que je faisais un peu plus attention à ce que je disais et faisais, je sentais qu'il y avait une responsabilité²⁶. »

Ainsi, celles qui décident de porter le voile, doivent « assumer » cette « responsabilité ». On comprend ici que le voile est loin d'être perçu comme un simple couvre-chef, à l'image d'un bonnet : son port n'est pas fait pour tout le monde, et doit être assumé par des femmes matures, qui savent ce qu'elles font et qui sont prêtes à porter sur leurs épaules

²⁵ Entretien avec Dalila, réalisé en Seine-Saint-Denis, le 16/03/2016 à 18 h.

²⁶ Entretien avec K., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 20/03/2016 à 16 h.

le poids de ce symbole. Elles deviennent du jour au lendemain un exemple, une personne à suivre par tous et toutes, dont la morale doit être presque irréprochable.

Ces femmes subissent ainsi une double pression sociale : d'un côté, ce vêtement les responsabilise du point de vue de la bienséance, de la morale et de l'éthique au regard de leur entourage, de l'autre elles se sentent observées par les « non musulmans » qui voient en elles des représentantes de la « communauté musulmane ». De ce fait, elles doivent surveiller chaque geste, chaque parole car pour les uns, elles représentent « la femme voilée » et pour les autres, la bonne musulmane qui porte le voile (et qui obéit à Dieu) :

« Mes parents, eux, m'ont dit "tu le portes, tu ne le portes pas, c'est ton choix !" Par contre, ils m'ont dit "si tu le portes, évite de jouer avec". Pour le travail, ils comprenaient que je doive le retirer, mais pas que je le porte un jour, que je le retire le lendemain, après je le remets. [...] pour mon frère, ce n'était ni négatif, ni positif, c'était "c'est ton choix, tu as voulu le porter, donc porte-le mais porte le bien, ne joue pas avec"²⁷. »

Stratégies vestimentaires dans l'espace professionnel

Cette contrainte à « assumer » les « responsabilités » afférentes au port du voile est aggravée en entreprise où celui-ci fait souvent l'objet d'une véritable assignation identitaire, voire déclenche des mécanismes d'ostracisme, obligeant les femmes à louvoyer, ou même à se travestir quand elles ne sont pas prêtes à assumer les conséquences souvent dramatiques de leur choix.

Parmi celles qui ne portaient pas le voile au travail, et qui l'ont porté tout en ayant le même emploi au sein de la même entreprise (que cela soit un emploi à plein temps, à mi-temps ou saisonnier), on observe trois postures différentes relatives au choix qu'elles font quant à leur manière de se vêtir. La première consiste à ne pas du tout changer sa façon de s'habiller. La deuxième posture regroupe celles qui choisissent d'accommoder leurs manières de s'habiller, de sorte que cela reste un minimum « professionnel » tout en étant en accord avec leurs pratiques religieuses. Enfin, la dernière posture concerne celles qui décident de venir avec leur foulard au sein de l'entreprise.

Les femmes se trouvant dans la première posture choisissent de ne pas modifier leurs habitudes vestimentaires. Leur principale motivation est de ne pas éveiller la curiosité de leurs collègues et des supérieurs et de n'attirer aucune remarque désobligeante sur ce qui concerne un choix religieux, donc personnel avant tout. On note le fait que certaines femmes interviewées mettent en avant « la chance » qu'elles ont d'être dans un service composé majoritairement voire exclusivement de femmes, avec une présence masculine (celle du responsable le plus souvent) sporadique. Cet « avantage » leur permet de juger qu'elles ne sont pas quotidiennement observées par des hommes, tandis qu'à l'extérieur elles se voilent pour que leurs « atours » ne soient pas observés par ces derniers. Parmi elles, une interviewée a choisi de garder la même manière de s'habiller en se rendant sur son lieu de travail :

²⁷ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 17 h.

« J'y vais toujours habillée de la même manière, je n'ai pas changé ça, juste au niveau de mon foulard que je retire. Maintenant j'ai la chance de travailler dans un service où il n'y a que des filles. Je me sens à l'aise par rapport à ça, mais juste par rapport à ça²⁸. »

La seconde posture, celle consistant à changer sa manière de se vêtir dans leurs espaces professionnels, concerne des femmes qui souhaitent davantage se conformer à leur pratique religieuse dès le départ. Bien qu'elles retirent leur voile, elles décident, comme Naïma, de modifier leur tenue en s'adaptant à l'emploi du temps de leur entreprise :

« Je portais tout le temps des pantalons avec des tuniques. Ça ne gênait pas au boulot. Dans mon habillement, j'étais assez discrète sauf quand il y avait des réunions, là j'étais en tailleur avec chemise. [...] Jusqu'à présent j'ai eu de la chance dans mes emplois du fait que dans mon service ce sont en majorité des femmes. [...] Pour les réunions j'y allais en tailleur (pantalon) avec une tunique par-dessus et quand c'était l'heure de la réunion, je la retirais²⁹. »

Ainsi, N. use d'ingéniosité pour marier ses propres codes vestimentaires à ceux de son entreprise. Pour cacher « ses formes », elle porte une tunique et la retire lorsque la réunion doit commencer. Certaines notent que le changement qu'elles ont opéré dans la manière de s'habiller depuis qu'elles décident de porter le voile engendre des remarques de la part de leurs collègues et responsables :

« Je pense que les gens se doutaient que je portais le *hijeb*, car une année avant, je travaillais avec eux et ils ont dû remarquer que ma manière de m'habiller n'était plus la même. Donc là, je m'habillais long, je cachais mes formes, on était en été et je mettais des manches longues, un gilet. Ça commençait à être un peu louche quoi, je n'avais pas la même tenue vestimentaire que l'an passé. Ils me disaient "oui on se pose des questions, tu as changé, ta tenue vestimentaire a changé, etc." Mais moi je ne leur ai pas dit, je ne pouvais pas leur faire confiance. Je n'avais pas envie qu'ils le sachent³⁰. »

L'une des interviewées a choisi de porter le voile durant son congé maternité. A sa reprise du travail elle arrive sur les lieux en ayant non seulement changé sa manière de se vêtir mais en ayant également prit du poids à la suite d'une grossesse. Elle « ruse » alors en utilisant sa grossesse et sa prise de poids pour justifier son changement vestimentaire en camouflant la véritable raison :

« J'ai eu des réflexions d'une collègue "franchement on ne te reconnaît pas du jour au lendemain, ça te va pas du tout, ça te grossit, c'est moche, t'as des formes autant les montrer, etc." [...] Quand on me faisait des réflexions par rapport à mon changement de tenue vestimentaire, je répondais que j'étais complexée alors que pas du tout³¹. »

Enfin, la troisième posture, celle consistant à venir sur son lieu de travail avec son voile, concerne généralement celles qui débutent professionnellement et qui « tentent » de

²⁸ Entretien avec S., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 14 h.

²⁹ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 17 h.

³⁰ Entretien avec N., réalisé en Val d'Oise, le 13/02/2016 à 18 h.

³¹ Entretien avec M., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 24/02/2016 à 14 h.

venir voilées en espérant que tout se passe bien, tout en ayant un sentiment d'appréhension. Elles viennent soit avec le hijab soit avec le turban.

« Le premier jour, je suis arrivée comme ça [avec le voile], normal, comme si de rien n'était, mais au fond j'étais... paniquée ! [...] Les premiers jours, j'en parlais avec mon amie qui était dans ses premiers jours de stage aussi, et je lui disais, alors que je commençais à 9 h "Il est 11 h et on ne m'a toujours rien dit !" Le lendemain, pareil, et puis après, pour moi, c'était devenu une habitude, je venais normale. Mais la dernière semaine ma prof est venue pour voir si tout se passait bien. Je me dirigeais vers le bureau du directeur et me voyant arriver elle m'a regardée, étonnée et m'a dit "Zeyneb tu n'enlèves pas ton voile ?" J'ai répondu "non". Et une fois à l'intérieur avec le directeur, la prof dit au directeur "ça ne vous dérange pas que Zeyneb vienne avec son voile ?" Il a répondu qu'il n'y avait pas de souci tant qu'il n'y avait pas de relation avec les clients. À la fin de mon stage quand je suis arrivée à l'école, ma prof principale est venue et m'a dit "Zeyneb, tu ne travailles pas avec ton voile c'est interdit, tu n'as pas le droit, c'est comme à l'école !" quand je lui répondais que le patron me laissait [faire] elle me répondait qu'elle ne voulait rien savoir. Moi, je l'ai laissé parler puisque j'avais fini de toute façon³². »

Ces différentes postures sont le plus souvent cumulées par les interviewées. Une partie d'entre elles vont débiter leur parcours professionnel (après la décision de porter le voile) en enlevant complètement le voile, puis en décidant à un moment donné de ne plus le retirer et d'envisager une vie professionnelle avec. Elles vont soit tenter de l'imposer sur leur lieu de travail (ce qui est relativement rare), soit à la fin d'un contrat, se présenter aux futurs entretiens en étant voilée et en adoptant une attitude transparente vis-à-vis de leur employeur dès le départ. Ce dernier cas de figure est celui que nous avons le plus rencontré. D'autres, à l'inverse, vont commencer en essayant d'user de stratégies pour venir voilées au travail, et au fur et à mesure vont l'enlever et ne plus du tout tenter de renouveler l'expérience que ce soit au travail ou à un entretien d'embauche.

Assignations identitaires en entreprise

Durant leur parcours professionnel, plusieurs des interviewées ont subi des remarques les rappelant à leurs identités ethniques et religieuses supposées et/ou réelles. Il y a une association directe de « l'identité maghrébine » à la religion musulmane. Par exemple, de la part des collègues de N., décrites par cette dernière comme étant souvent des femmes âgées de 40/50 ans travaillant à cette période chez ARCELOR :

« Chez ARCELOR, quelques fois avec des personnes, le sujet du voile, parce que j'étais maghrébine, est venu sur la table. C'était intéressant. On me faisait comprendre que les femmes voilées étaient forcément des femmes non-éduquées, qui n'avaient pas fait d'études, qui n'étaient pas forcément lettrées. Je leur disais que c'est n'importe quoi ! En fait ils avaient du mal à faire le cheminement entre une personne qui est lettrée, qui a fait des études, qui connaît du monde et tous les enjeux qu'il pourrait y avoir et le fait de porter un voile. Pour eux, on s'exclut nous-même de la société et du monde du travail, alors que pas du tout ! C'est la société qui veut nous exclure parce qu'on porte un voile et pas le contraire ! Parce que nous, on pourrait aller travailler à des postes à responsabilités avec le

³² Entretien avec Z., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 18/02/2016 à 16 h.

voile, ça ne me dérangerait pas. Comme ce qui se passe avec les pays anglo-saxons : ils n'ont aucun problème avec ça. Mais la France a un problème, et ça a toujours été comme ça. Moi, je leur donnais mon point de vue et je leur disais que j'aimerais bien le porter, et que si je le portais, comment ils réagiraient ? C'était marrant comme situation. Ils me disaient qu'ils ne comprenaient pas parce qu'en fait on se limitait. Ils me demandaient "mais comment trouver un mari si t'es voilée parce que ça fait partie de la beauté de la femme ?", ce genre de choses. Je leur disais "trouver un mari ce n'est pas forcément par la drague, il y a d'autres qualités qu'il peut apprécier. Il y a d'autres moyens". Ils avaient des barrières mentales qui faisaient qu'ils ne pouvaient pas comprendre. Mais après plusieurs débats là-dessus, il y en a qui commençaient à comprendre, voire qui me suspectaient de le porter (rires) mais bon³³. »

Ou cette autre fois, au sein de l'entreprise SWATCH ou N. se confronte à des discours à propos des « musulmans » comme groupe existant et homogène :

« (...) elle m'a dit "d'habitude les gens qui jeûnent, ils puent". J'ai dit "pardon ?" elle m'a dit "j'ai une voisine aussi qui est maghrébine de confession musulmane et en fait vous n'avez pas le droit au parfum, au déodorant et tout ça", j'ai dit "mais n'importe quoi". Elle me dit "non, non, mais tu ne dois pas pratiquer comme il faut." J'ai dit "alors premièrement, une catholique qui veut m'apprendre ma religion, elle aura beaucoup de mal surtout si en plus de ça elle a des préjugés". Elle a tout de suite compris, hein. J'ai continué "alors tu diras à ta voisine musulmane qu'elle a le droit au déodorant et qu'elle ne doit pas sentir mauvais" "ah oui, ah bon ?", "ah oui !". Donc j'ai essayé, mais je ne sais pas si j'ai réussi, d'enrayer tous ces préjugés-là. Parce qu'il y avait d'autres collègues autour de la table. [...] J'ai eu droit à tout. Alors je lui ai répondu : "nous les musulmans on respecte nos voisins c'est quelque chose de très important en islam, que ce soit un autre musulman ou non !" "oui mais pourquoi ma voisine elle doit nettoyer son balcon tous les vendredis ?" "Bah, ta voisine elle a un toc d'accord ? Même chez les musulmans, il y a des personnes à toc !" en fait comme elle nettoie son balcon et qu'elle veut fumer sa clope, quelque fois elle se reçoit des gouttes. Donc je lui ai dit "ta voisine elle a un toc et pourquoi tu te mets sur ton balcon quand tu sais qu'elle va nettoyer ?"³⁴ »

Un autre préjugé très présent à propos de « la femme voilée » et dénoncé par les interviewées, est celui de la vision d'une femme sous l'emprise de son mari et qui ne sait prendre de décision par elle-même. Une infériorisation de ces femmes jugées inaptées à décider pour elles-mêmes, accusant par la même occasion l'entourage masculin (notamment le mari) de machisme, comme on pourra le lire avec le récit de Nadia, travaillant en tant que préparatrice de commande :

« Tout le monde me disait "c'était ton mari ! C'était ton mari ! Parce que t'étais belle avant sans foulard !" quand je leur répondais que non c'était mon choix et que c'était pour moi ils ne me croyaient pas "ouais, ouais, c'est pour ton mari !" donc je leur disais "dites ce que vous voulez ! c'est mon mari alors ! Ça ne me pose pas de problèmes !" Eh non, le pauvre, il ne m'a rien dit³⁵. »

³³ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 17 h.

³⁴ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 17 h.

³⁵ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 18/03/2016 à 14 h.

De nombreuses interviewées précisent, à cet égard, au moment d'évoquer les raisons pour lesquelles elles ont décidé de porter le voile, que ni leur père, ni leur mari, ni leurs frères ne les ont obligées à porter le voile. Ainsi, Noura, qui n'est pas d'accord avec cette accusation, n'est pas prise au sérieux et est presque accusée de protéger son bourreau.

Pour reprendre les termes de C. Poirer³⁶ on peut souligner que « ces paroles, ces actes, ces comportements constituent un apprentissage de l'altérité au terme duquel les interviewées ont appris qu'elles sont vues comme différentes et que, même si cela leur déplaît, elles doivent en tenir compte. Elles font le constat d'une assignation à la différence qui rejoint le sentiment de double conscience que W.E.B DU BOIS (2007 [1903]) résumait comme le sentiment bizarre d'être à la fois « noir » et américain. Une des conséquences de cette « altérisation » est que ces jeunes femmes peuvent finir par se sentir étrangères dans leur propre pays. Pour plusieurs d'entre elles, c'est l'expérience d'une discrimination répétitive sur le marché du travail qui les amène à penser qu'elles sont marquées du sceau de l'extranéité. » (Poirer, 2011)³⁷.

Ces comportements mènent ces femmes à intégrer ces éléments qui tendent à les minoriser et à les exclure de l'ensemble de la société. Au-delà du fait d'être femmes, musulmanes, d'origines ethniques arabe ou subsaharienne, le port du voile prolonge ce processus de subjectivation en créant de nouvelles postures et de nouveaux projets, notamment professionnels.

Une partie de ces femmes choisit de retirer le voile définitivement dans le cadre du milieu professionnel : elles enlèvent alors leurs voiles pour pouvoir travailler et le mettent en dehors du travail. La plupart du temps, elles étaient déjà en poste avant d'avoir porté le *hijab* et leurs situations familiales et financières ne leur permettaient pas de garder le voile, une décision qui est accompagnée de plusieurs craintes. En effet, dans la plupart des cas, ces femmes qui le plus souvent ont une famille à charge, sont en CDI, ce qui représente pour elles une sécurité liée à l'emploi. Pour certaines d'entre elles, on peut sentir une tension psychologique concernant cette question, pouvant être une source de stress au travail. Voici le témoignage de Nadia, assistante commerciale :

« Toutes ne savent pas que je porte le voile. J'y vais en voiture, et c'est vraiment quand je passe la barrière que je l'enlève. Jusqu'à présent je me pose la question : est-ce que je leur en parle, est-ce que je ne leur en parle pas ? Mais je me dis tout le temps que ça ne les regarde pas. C'est du domaine du privé, pourquoi j'irais en parler ? Mais je me dis qu'en parler m'aiderait à me sentir mieux et peut-être, comme je n'ai que des responsables femmes, que l'une d'entre elles me dira "oui ça ne me dérange pas". J'aimerais bien entendre cette réponse, mais je ne sais pas quelle sera la réponse, quelle sera la réaction. J'ai peur d'être jugée, alors que pour l'instant ils ne m'ont jamais rien reproché au niveau de mon boulot, ils ont toujours été franchement corrects. J'ai peur qu'elles changent de comportement. Tu

³⁶ V. de Rudder, C. Poirer & F. Vourc'h (Dir.), *L'Inégalité raciste : L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris, Presses Universitaires de France, 2000.

³⁷ Colette GUILLAUMIN, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, Côté-femmes, 1992.

20 Christian POIRET, « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2011, vol. 27, n° 1, pp. 107-127.

vois souvent des gens qui sont mis au placard pour une raison ou pour une autre. Alors, je ne sais pas. Tous les jours, je me dis : allez, je vais en parler à l'une plutôt qu'à l'autre. Parce qu'il y a la responsable et son adjointe. Après je me dis, non ce n'est pas le moment et je repousse [...] J'y arriverai, j'aurai peut-être la force un jour de lui en parler. Pareil pour les responsables RH. Une fille des RH qui vient régulièrement nous voir. Je me dis, bon, elle a l'air sympathique, je ne la connais pas plus que ça, et je me dis peut-être que... mais non, je n'ose pas, parce qu'elle est sympathique, Ok, mais derrière tu ne sais pas. Tu ne sais pas comment elle va réagir, si ça va changer tes relations, est-ce qu'elle va me dire "oui, on s'en doutait et ça ne pose pas de problème". J'aimerais bien l'entendre, mais tu ne sais pas³⁸. »

L'une des conséquences de cette catégorisation ethnique est que de manière consciente ou inconsciente, certaines femmes vont se diriger vers des emplois les acceptant avec leur voile. Cela peut dans certains cas les enfermer dans un milieu religieux pour celles qui ont une formation concernant l'apprentissage du Coran, de l'arabe et des sciences islamiques (ou les trois en même temps) engendrant un « confinement communautaire », comme le dit Dalila, qui dit se sentir totalement exclue de « la société ».

« Elle [la société française] ne me permet pas de mettre mon *hijeb* dans plein de conditions, elle me met dans une case "islam". Tandis qu'au niveau communautaire : je sais qu'elle [la communauté musulmane] a besoin de moi, si la société avait besoin de moi, avec plaisir !³⁹ »

À la suite de ce genre d'expériences, d'autres en viennent au contraire à imposer ce voile qu'elles considéraient au préalable comme relevant du domaine privé.

« Chez IMB, là aussi, j'étais voilée même en entretien. Après Swatch, je me suis dit de toute façon je n'ai plus envie de me dévoiler. Par ce que, pour certaines entreprises, soit on est l'Arabe de service, soit, de toute façon, on n'aura jamais les mêmes responsabilités quoi qu'on fasse. Donc je me suis dit autant que je travaille pour moi de la meilleure des manières où je suis beaucoup le plus à l'aise et qui me convienne le mieux au niveau de mes convictions religieuses⁴⁰. »

Il devient un moyen de s'affirmer socialement du fait d'avoir été « exclue de la société ». Le recours à l'affirmation ethnique doit alors être compris en tant que moyen de refuser une situation vécue comme une domination, de réfuter une identité prescrite, et par un retournement de stigmaté, de lui proposer une identité souscrite prenant des formes de résistance :

« Après j'ai travaillé chez SWATCH Group, mais pas pour la marque de montre, pour la marque de pile. C'était en intérim. Je devais faire une mission de 2 semaines, ils m'ont gardé 6 mois parce que le brand manager était malade. Mais je n'ai pas aimé l'ambiance de travail. Le poste de brand manager se libérait mais je n'aimais pas l'ambiance du groupe : racisme ! On m'a clairement fait comprendre, de manière implicite qu'on m'a prise parce que je n'étais pas typée et j'étais la seule maghrébine du groupe, y'avait deux personnes de couleurs, pas africaines mais plutôt antillaises, des Îles et deux asiatiques, dans tout le groupe et sur le plateau on devait être une centaine. Dans des discussions avec d'autres

³⁸ Entretien avec N., réalisé en Val d'Oise, le 13/02/2016 à 18 h.

³⁹ Entretien avec D., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 16/03/2016 à 18 h.

⁴⁰ Entretien avec N., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 12/03/2016 à 17 h.

employés : "oui, chez nous, tu vois que les personnes ont un certain nom", ils avaient des noms d'avenues sur Paris, donc c'était assez... je ne me voyais pas continuer dedans... Je ne me reconnaissais pas dans ces valeurs-là. Je m'entendais bien avec les collègues de mon équipe. De me dire que toute la direction et la majorité des salariés pensent comme ça, ce n'était juste pas possible. Quand j'ai postulé, c'était la montre SWATCH ! Quand j'ai vu ça, non... après je n'ai pas continué⁴¹. »

Les plus diplômées d'entre elles voient alors leurs salaires baisser, ont un statut professionnel souvent précaire et non déclaré ainsi qu'un emploi n'étant pas en accord avec leurs niveaux d'études, comme l'exemple de Naïma, diplômée d'un Master 2 en commerce international et se retrouvant à accumuler des emplois de courtes durées comme ceux d'assistante et de caissière, passant d'un salaire de 2 500 € à un salaire payé au SMIC.

Pour celles dont la formation académique se limite à un niveau BAC+1/2, le statut de « professeure » au sein des associations musulmanes tend à les valoriser car c'est un titre qu'elles ne peuvent avoir dans l'enseignement public avec leur seule formation académique. Celles qui n'ont suivi ni formation académique ni formation religieuse ou linguistique (langue arabe), et qui refusent d'enlever le voile comme l'exigent la plupart des entreprises acceptant des personnes sans formation et sans expérience, se voient accepter n'importe quelle tâche au salaire le plus bas tant que le voile est toléré. Elles vont par exemple être femme de ménage : personne ne les voit et elles portent un fichu sur la tête, ou encore être caissières au sein des rares entreprises les acceptant avec le voile. Ces femmes n'ont aucune marge de négociation et acceptent tout ce qui se présente à elles. Elles vivent cela comme un « sacrifice », selon leurs mots, plaçant leur foi au-dessus de tout besoin mondain, mais aussi comme un renoncement à essayer de ne pas être ce qu'elles sont réellement, puisqu'elles seront dans tous les cas ramenés à leurs identités ethniques réelles ou supposées.

Pour schématiser, on peut dire qu'il existe trois postures de personnes en fonction des réactions qu'elles ont face au rejet de leur demande d'emploi à cause du port du voile derrière lequel peut se cacher une raison de stigmatisation ethnique.

Une première catégorie concerne les femmes refusant catégoriquement de mettre de côté leur pratique religieuse pour leur travail. Un certain nombre de possibilités s'offrent à elles : soit elles postulent à des offres d'emploi au statut précaire ne prenant aucunement en compte leurs formations universitaires. Ou elles travaillent dans le milieu religieux si elles possèdent une formation en sciences religieuses ou en langue arabe. Soit, elles décident se lancer dans l'entrepreneuriat si elles ont des savoirs leur permettant de répondre à une demande. Elles peuvent également décider d'apprendre un métier en autodidacte ou à travers des formations privées, méthode qui est de plus en plus observée. D'autres vont à l'université et bénéficient de la liberté de porter le voile au sein de cette institution diplômante et s'arrangent pour effectuer des stages avec leur voile.

⁴¹ *Ibid.*

En dernier recours, et pour celles qui le peuvent, elles choisissent de migrer vers un pays musulman pour vivre leur religiosité plus librement et sereinement.

Certaines femmes vont choisir de ne pas mettre le port du voile comme critère *sine qua non* de leur formation professionnelle tout en gardant en mémoire la volonté de travailler à long terme avec leur voile. Ainsi, elles vont se former dans des instituts publics ou privés ne tolérant pas le voile mais qui répondent à leurs aspirations professionnelles (exemple : école d'infirmière, radiologie, etc.), pour avoir un emploi leur permettant de le garder ou de développer leur propre entreprise. Elles tendent vers l'indépendance qu'offre l'entrepreneuriat et ferment les yeux sur le fait de devoir retirer leur voile durant la durée de la formation. Par exemple, parmi celles qui étudient la médecine à l'université, la professionnalisation requiert souvent qu'elles retirent le voile, ce qu'elles tolèrent pour assurer leur avenir dans le domaine qu'elles souhaitent développer.

On constate donc deux types de réactions face au rejet du voile dans le monde du travail. Une première réaction consiste à retirer le voile en choisissant de ne pas s'exclure du monde professionnel pour cette raison. Elles acceptent la situation telle qu'elle en jugeant qu'elles perdraient beaucoup trop au change si elles tentaient de faire évoluer les choses en leur faveur, n'étant pas en position dominante. La seconde résistance beaucoup plus active se matérialise par l'adoption ou l'application de l'« *empowerment* » à proprement parler, avec une volonté de maîtriser son avenir en passant outre l'exclusion. On peut les trouver parmi celles qui n'acceptent aucun sacrifice de cette pratique religieuse, qui vont se former en passant par différents moyens, développer leur propre projet professionnel et/ou migrer, mais aussi parmi celles qui acceptent un minimum de concessions pour leur propre épanouissement professionnel afin de construire à long terme une trajectoire professionnelle indépendante, loin de l'injonction de retirer leur foulard.

Les structures musulmanes comme espaces transitionnels de revalorisation et de réorientation

Nous avons observé, après la conversion de plusieurs femmes, une étape de transition qui se caractérise par la volonté d'adapter sa vie professionnelle à ses aspirations et à des valeurs religieuses qu'elles s'approprient de plus en plus. Cette transition englobe différents moments. Un premier temps consiste à s'impliquer dans l'activité d'une mosquée ou d'une association islamique, ou de s'inscrire dans une institution dispensant des cours religieux (notamment) afin d'accompagner leur cheminement religieux et spirituel en cours. Cette étape a priori sans rapport avec leur vie professionnelle va en fait leur permettre de développer de nouveaux liens sociaux, ce qui engendrera de nouvelles perspectives professionnelles, bien que cela n'ait pas été l'objectif premier. Par exemple, elles vont dans un premier temps s'inscrire dans une école et apprendre la langue arabe afin de pouvoir lire le Coran et une fois la langue maîtrisée, elles vont envisager de l'enseigner. Elles peuvent aussi rencontrer des personnes qui vont faire fonctionner leurs réseaux familial, amical ou professionnel et proposer des emplois à ces femmes.

« Je venais bénévolement aider à la mosquée, de temps en temps. La secrétaire à ce moment-là était débordée et une des professeures lui disait qu'elle connaissait une sœur, moi. Ils cherchaient des bénévoles pour aider à remplir la base de données. Donc je les ai

aidés, ensuite j'ai rencontré le directeur de l'école de la mosquée. Ensuite, ils m'ont proposé de développer un projet, celui d'ouvrir une bibliothèque au sein de la mosquée. Ils cherchaient une personne qui pourrait s'occuper de la bibliothèque et qui serait salariée. Donc j'ai arrêté ce que je faisais avant pour m'occuper de la bibliothèque⁴². »

Dans un second temps, la personne prend la décision de ne plus rester dans le milieu dans lequel elle se trouve en s'insérant dans une voie professionnelle pas forcément en accord avec sa formation mais qui respecte son désir d'être acceptée telle qu'elle est. Ces personnes vont alors utiliser le milieu religieux et les connaissances qui y sont liées afin de contourner ces mauvaises expériences passées et faire coïncider leur besoin de travailler et de vivre leur religion comme elles l'entendent. Cependant cette étape est bien souvent temporaire lorsque celle-ci est trop éloignée de leurs exigences professionnelles, du sens qu'elles donnent au travail, ou de leurs niveaux d'études. Au bout d'un certain temps, bien que cela soit un cadre positif pour leur aspirations religieuses, leurs aspirations professionnelles ne sont pas nourries et l'idée de développer un projet professionnel ou de trouver un autre emploi reste en suspens. De plus, selon beaucoup de femmes, les associations ne sont pas assez « professionnelles » pour y développer de véritables activités répondant à un certain nombre de critères professionnels et personnels.

« Je ne me vois pas toute ma vie à la mosquée malheureusement, même si c'est un bel endroit. Il y a des choses qui font que tu n'es pas motivée et que tu t'enfonces plus que tu évolues. Professionnellement parlant, je ne me vois pas évoluer à la mosquée. Pourtant on pourrait, s'il y avait un vrai projet qui se développe. Il y a tout le temps des personnes où des choses qui te mettent des bâtons dans les roues et tu ne peux pas évoluer, malheureusement⁴³. »

Ainsi Zeyneb, après être passée par une plateforme mettant en relation les entrepreneur.e.s et la « communauté » musulmane, lui assurant notamment l'acceptation du voile, décide après s'être formée en couture de lancer son propre commerce et de devenir indépendante.

« J'ai fait un stage intensif pour apprendre la couture parce que j'aime bien et j'ai commencé à confectionner des choses que je vends car les temps sont durs ! Et là j'ai entendu parler du business de couturière, comme je ne travaille pas, je me suis dit, tiens, pourquoi ne pas monter un business. La couture ça marche bien et souvent les gens aiment ce qui est fait main⁴⁴. »

Une troisième étape consiste à développer son propre projet professionnel soit en s'engageant dans la voie de l'auto-entrepreneuriat, soit en se formant afin d'aboutir au statut visé. Comme à travers l'exemple d'Alexia qui décide en 2016 de passer son baccalauréat scientifique afin de concrétiser son projet d'exercer le métier de sage-femme en Tunisie. Un projet professionnel qui lui permet d'être utile à la société comme elle l'entend, de générer un salaire, et qui respecte ces pratiques religieuses.

⁴² Entretien avec H., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 22/02/2016 à 14 h.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Entretien avec Z., réalisé en Seine-Saint-Denis, le 18/02/2016 à 16 h.

Conclusion : un fossé interprétatif

Martine Xiberras soulève dans son ouvrage *Les théories de l'exclusion*⁴⁵ que « l'échec dans une sphère du social ne conduit (...) pas à l'exclusion. Mais il multiplie la malchance d'un échec dans d'autres sphères, par proximité. L'échec est donc vecteur d'échec. Or le cumul des échecs ou le cumul des handicaps demeure une cause certaine de l'exclusion sociale. Tout se passe comme si la société d'accueil pouvait à la rigueur accepter la différence ou la déviance à la normalité au moins sur un point, mais que le cumul ou la somme de trop de différence lui devenait insupportable ». Aussi pouvons-nous constater ici que la position sociale vulnérable de ces femmes jeunes dont les parents sont pour la grande majorité immigrés et résidant des quartiers dits « populaires » est aggravée par leur choix de porter le voile, qui tend à les stigmatiser davantage. La pression sociale vécue par les interviewées vient à la fois de l'extérieur et de l'intérieur de leur « communauté » affective et religieuse.

Par-delà la diversité des parcours, les discours des interviewées mettent en évidence une importante différence entre la lecture que leurs collègues et responsables professionnels peuvent avoir du fait de porter un voile et celle des femmes qui le portent. Tandis que pour les uns, le voile est synonyme de revendication religieuse, voire politique, et de prosélytisme, il ne symbolise pour les femmes concernées qu'un lien intime à Dieu n'appelant pas à un échange à son sujet :

« Moi ce que je présente ce n'est pas ma robe, ce n'est pas mon foulard, c'est ma capacité. Comme avant je ne présentais pas ma coupe de cheveux ou ma jupe, je présentais mon travail⁴⁶. »

Pour la plupart d'entre elles, il y a une véritable volonté de séparer tout ce qui relève du domaine religieux, qu'elles situent dans le privé, et leurs capacités à travailler et à produire. Ainsi nous observons qu'en plus de ne pas être prosélytes, la majorité de ces femmes sont « formatées » par une société laïque et souhaitent établir de réelles frontières entre ce qui concerne le domaine religieux et le domaine professionnel. Nous pouvons ainsi dire que le comportement non-prosélyte de la majorité des interviewées participe de la sécularisation de la société. Mais lorsque le religieux implique un changement de tenue vestimentaire, cela se complique pour elles à la vue du message que renvoie leur tenue et de l'interprétation qui en est faite. Les effets d'une telle stigmatisation du voile amènent ces femmes à penser leur vie professionnelle autrement et à se positionner en tant que citoyennes actives et indépendantes. Nous avons vu que certaines (souvent des mères ayant une famille à charge) préfèrent préserver leur emploi bien que cela soit dur à vivre au quotidien, tandis que d'autres choisissent de se réinventer professionnellement en décidant pour elles-mêmes de la manière dont elles souhaitent travailler.

Le fait de devoir passer par les institutions religieuses pour sortir d'un schéma où ces femmes sont posées comme minoritaires et stigmatisées, est cependant une étape pour la plupart d'entre elles qui espère évoluer vers de meilleures perspectives et conditions

⁴⁵ Martine XIBERRAS, *Les théories de l'exclusion*, Méridiens-Klincksieck, 1994, 204 p.

⁴⁶ Entretien avec A., réalisé à Paris, le 14/03/2016 à 14 h.

de travail. Nous pouvons dire dans un premier temps que cette stigmatisation ethnique et religieuse tend à les exclure du système salarial français traditionnel. Cependant, ces institutions religieuses leur permettent d'établir une distance avec le monde professionnel traditionnel, de développer des stratégies de résistance en trouvant leurs propres voies d'insertions professionnelles. La décision même de se réapproprier la religion de leurs parents tout en se détachant de la pratique traditionnelle familiale témoigne de cette aspiration à se penser en tant qu'individu actif et proactif dans la société et d'envisager de nouvelles manières de faire. La posture de « pèlerin⁴⁷ » développée par D. Hervieu-Leger⁴⁸ d'un point de vue religieux peut, à ce titre, aussi se penser dans le domaine professionnel. Dans la définition qu'en donne l'auteure, le « pèlerin » développe une pratique modulable, volontaire et individuelle à l'inverse du pratiquant traditionnel qui exprime une religiosité classique et fixe à caractère obligatoire formel et imitatif des anciennes générations. C'est bien le cas de ces femmes « voilées » aux trajectoires multiformes, qui passent ainsi du salariat au bénévolat et à une formation à l'auto-entreprenariat, ou encore d'un CDI à un retour aux études pour ensuite envisager de travailler à l'étranger et qui à chaque fois, renégocient leurs rapports au religieux, ses signes, ses institutions et ses conséquences et offrent par là une palette complexe de manières d'adhérer à l'islam.

⁴⁷ Le « pèlerin » est défini par la sociologue Danièle HERVIEU-LEGER comme « une figure typique du religieux en mouvement » (D. HERVIEU-LEGER, 1999) renvoyant à la fluidité des trajectoires religieuses et spirituelles dans une démarche individuelle se manifestant par une mobilité et une inscription aux seins d'institutions (associations, etc.).

⁴⁸ Danièle HERVIEU-LEGER, *Le pèlerin et le converti, la religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999, 288 p.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

BOUYAHIA Malek, SANNA Eleonora Maria, *La polysémie du voile, politiques et mobilisations postcoloniales*. Paris, Archives contemporaines, 2013, 200 p.

CESARI Jocelyne, *Être musulman en France, Associations, militants et mosquées*, Paris, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 2013, 384 p.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris, La Découverte, 2010, 157 p.

GHALIOUN Burhan, *Islam et politique : la modernité trahie*. Paris, La Découverte « TAP / Islam et Société », 1997, 252 p.

« GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics : Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, éd. Economica, coll. Etudes Sociologiques, 2013, 312 p.

HAIJAT Abdellali, Marwan MOHAMMED, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le "problème musulman"*. Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013, 328 p.

HERVIEU-LEGER Danièle, *Le pèlerin et le converti, la religion en mouvement*. Paris, Flammarion, 1999, 288 p.

JONVEAUX Isabelle, *Le monastère au travail : le royaume de Dieu au défi de l'économie*. Paris, Bayard, 2011, 614 p.

KAKPO Nathalie, *L'islam, un recours pour les jeunes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, Collections Sociétés en mouvement, 2007, 197 pages

KEPEL Gilles, *Les banlieues de l'islam, naissance d'une religion en France*, Paris, Seuil, 1991, 425 p.

LUIZARD, Pierre-Jean. *Le choc colonial et l'islam*. Paris, La Découverte, 2006, 552 p.

MATHIEU, N.-C. (1985). « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in : N.-C. Mathieu (dir.), *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris : Éditions de l'EHESS, Coll. « Cahiers de l'Homme », p. 69-245

SAMBRON Diane, *Femmes musulmanes 1954-1962 : Guerre d'Algérie 1954-1962*. Paris, Autrement, 2007. 194 p.

SIMON Pierre-Jean, *Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 347 p.

TRIAUD, Jean-Louis, « 13 : Politiques musulmanes de la France en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale », in *Le choc colonial et l'islam*. Paris, La Découverte, 2006, pp. 271-282.

WEBER Max, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 ; Gallimard, 2004 ; Pocket/Plon, collection Agora, 2010, 282 p.

Articles

ABSALON Julien, « Port du voile à l'université : que dit la loi ? », RTL, publié le 13/04/2016, < <https://bit.ly/2R1w0Vw> >

ACHI Raberh, « L'islam authentique appartient à Dieu, "l'islam algérien" à César », *Genèses*, n° 69, 4/ 2007, pp. 49-69

ADDI Lahouari, « Pluralisme politique et islam dans le monde arabe », *Pouvoirs*, n° 104, 1/ 2003, pp. 85-95

ALLES Elizabeth, CHERIF-CHEBBI Leïla, HALFON Constance-Hélène, « L'islam chinois, unité et fragmentation », *Archives de sciences sociales des religions*, n°115, 3/2001, pp. 15-477

BEAU Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales, Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257

BELKAÏD, Akram et Lucile Schmid, « Islam de France, islam en France », *Esprit*, no. 2, vol. février 2015, pp. 49-53.

BLAISE Pierre, « L'islam et l'école », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1270-1271, 5/ 1990, pp. 1-87

BRUNO Étienne, « L'islamisme comme idéologie et comme force politique », *Cités*, vol. 14, no. 2, 2003, pp. 45-55.

CALABRESE Laura, « Reformulation et non-reformulation du mot islamophobie. Une analyse des dynamiques de la nomination dans les commentaires des lecteurs », *Langue française*, n°188, 4/ 2015, pp. 91-104.

COMBESSIE Jean-Claude, « IV. Sondages, échantillons », dans *La méthode en sociologie*. Paris, La Découverte, coll. « Repères, 2007, pp. 45-54, < <https://bit.ly/35f5tMy> >

DIAHARA Traoré, « Évolution de l'identité religieuse de femmes ouest-africaines au Québec au prisme de l'expérience migratoire », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, 3/2015, pp. 253-273, < <https://bit.ly/2R3ythY> >

DIOP Carmen, « Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France », *Hommes et migrations*, n°1292, 2011. DOI : 10.4000/hommesmigrations.637, < <http://hommesmigrations.revues.org/637> > (mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 30 novembre 2017).

DOUGLASS A. William, Stanford M. Lyman, *L'ethnie : structure, processus et saillance*, in *Cahiers internationaux de sociologie*, nouvelle série, vol. 61 : Ethnies : revendications et conflits, 1976, pp. 197-220.

FOURNIER Lydie, « Une gestion publique de l'islam entre rupture et rhétorique », in *L'Homme et la société*, n° 174, 4/2009, pp. 41-62.

GEISSER Vincent, « La "question musulmane" en France au prisme des sciences sociales, Le savant, l'expert et le politique », in *Cahiers d'études africaines*, n°206/207, 2/ 2012, pp. 351-366

GUETAT-BERNARD Hélène, LAPEYRE Nathalie « Les pratiques contemporaines de l'empowerment : pour une analyse des interactions entre pratiques et théories, individu · e · s et collectifs », *Cahiers du Genre*, n° 63, 2017/2, pp. 5-22.

GHERARDI Sophie, « Le fait religieux en entreprise, un fait social total », in *Études*, 2017/12, pp. 75-86.

GODARD Bernard, « Les États musulmans et l'islam de France. », in *Politique étrangère*, 3/2015 (Automne), pp. 177-189.

HAJJAT Abdellali, « Port du hijab et "défaut d'assimilation". Étude d'un cas problématique pour l'acquisition de la nationalité française », in *Sociologie*, vol.1, 2010/4, pp. 439-455, < <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-4-page-439.htm> >

JONLET Stéphane, « Pratiques islamiques et monde du travail - Regards de musulmans en région liégeoise », coll. « Essais et Recherches » du Centre Interdisciplinaire d'Études de l'Islam dans le Monde Contemporain (Cismoc), membre de l'Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (Iacchos), à l'Université catholique de Louvain, 2010, 69 p.

LAMCHICHI, Abderrahim, « L'islam de France à l'épreuve de la laïcité et du "vivre ensemble" », in *Confluences Méditerranée*, vol. 41, no. 2, 2002, pp. 141-160.

LORCERIE Françoise, « La "loi sur le voile" : une entreprise politique », *Droit et société*, n° 68, 2008/1, pp. 53-74, < <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe2008-1-page-53.htm> >

MOUJOURD Nasima, « Métiers domestiques, voile et féminisme », in *Hommes & migrations*, n° 1300, 2012/6, pp. 84-94, DOI : 10.4000/hommesmigrations.925, < <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/925> > (mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 01 octobre 2016).

NOËL Olivier, « Discriminations de genre et de race », *Hommes et migrations*, n° 1292, 2011, pp. 82-91, < <http://hommesmigrations.revues.org/635> > (mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 30 novembre 2017).

PADIS Marc-Olivier, « Position. Après l'affaire Baby Loup : les associations au piège d'une laïcité nouvelle », *Esprit*, 2013/5, pp. 5-7

ROUGIER Bernard, « L'islamisme face au retour de l'islam ? », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, n° 82, 2/2004, pp. 103-118

SAMSON Fabienne, « Les classifications en islam », *Cahiers d'études africaines*, n° 206/207, L'islam au-delà des catégories, 2012/2, Editions de l'EHESS, pp. 329-349

TERSIGNI Simona, « Jalons pour une lecture imbriquée du genre et du religieux dans le champ des migrations et des relations interethniques en France », *Les cahiers du CEDREF*, n°16, 2008. pp. 251-273, < <http://cedref.revues.org/602> >

TESTENOIR Armelle, « Articuler les paradigmes de la reconnaissance et de la redistribution ; la situation des femmes de chambre », *L'Homme et la société*, n° 176/177, 2010/2, pp.83-99.